

3- Emploi communal

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur la prolongation du contrat CUI (contrat unique d'insertion).

Loïc Gervasutti a été recruté comme employé saisonnier pour la période du 2 au 27 Août 2010.

4- Syndicat des bâtiments intercommunaux.

La première phase de réhabilitation du cimetière est achevée (réfection de l'allée centrale / relevage des tombes). La deuxième phase (agrandissement du columbarium / réalisation d'un jardin du souvenir) est en cours avec l'entreprise Carrara.

3 caveaux de 2 places (bientôt réalisés) sont dors et déjà mis à la vente au prix de 1 580 € (hors concession). Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec la mairie de Bermont.

Modification des tarifs des concessions (1 m x 2 m x 2m2) : 150 € pour 30 ans / 250 € pour 50 ans.

5- RPI

La 4ème classe de primaire s'installera dans l'actuel périscolaire. Ce dernier intégrera la classe de la mairie.

Le périscolaire est à la recherche de livres, jeux éducatifs, crayons & matériel scolaire afin d'améliorer l'accueil des enfants. Merci d'apporter vos dons à la mairie lors des horaires d'ouvertures.

6- Date à retenir

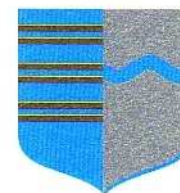
Samedi 28 Août 2010 la mairie convie tous les habitants du village à participer au traditionnel barbecue.

=0=0=0=0=0=0=

COMPTE-RENDUS du CONSEIL MUNICIPAL

du 03/05 & 05/07/2010

TERRITOIRE de BELFORT



MAIRIE DE DORANS

10 rue des Lilas, 90400 Dorans – Tél. 03 84 56 10 27

Réunion du 03/05/2010

Absents: Mmes Aline Husson. Françoise Laurençot

1- Formation des élus

Le centre de gestion de la fonction publique propose aux élus des communes du Territoire de Belfort des formations sur les sujets suivants : Exécution budgétaire / droit de préemption / éclairage public / subventions européennes...

2- Rentrée scolaire 2010 / 2011

Ouverture d'une 4ème classe de primaire.

Accord du conseil municipal pour le prêt de l'ancienne salle d'école de la mairie jusqu'à sept 2011.

Une convention sera établie entre la mairie et le RPI.

3- Aire de retournement pour le ramassage des ordures ménagères

2 aménagements sur 3 (validés par le Conseil municipal) ont été réalisés ; le 3ème en cours de travaux.

Le conseil municipal remercie les propriétaires de terrains ayant permis de réaliser ces aires de retournement.

4- Travaux de voirie

Obtention d'une subvention de 17 500 € par le conseil général pour l'aménagement de l'entrée de village rue des Fougères. (réduction de la vitesse). Réalisation du chantier : automne 2010.

Etude pour une opération similaire rue des Cerisiers en cours.

5- Divers

Rappel aux propriétaires de piscine : mise aux normes de sécurité obligatoire à fin 2011 (entourage, alarme, etc.).

Réunion du 05/07/2010

Excusé: _Mr Sylvain Gable - Absents: Mme Aline Husson. Mr Alain Girods

1- Projet de tri sélectif en porte à porte

Présentation par Mrs Guemazzi Sélim (Vice Président responsable des déchets à la CAB & Président du SERTRID) et Franck Renaud (Responsable du service des ordures ménagères de la CAB)

D'ici 2012 la CAB envisage, en accord avec les décisions prises lors du Grenelle de l'environnement 2009, la mise en place d'un ramassage du tri sélectif en porte à porte.

Objectif : faire progresser le taux de recyclage des emballages ménagers à 75% (actuellement 17%).

Le verre restera collecté par apport volontaire.

Les bennes à déchets verts seront supprimées dans les communes à moins de 10 minutes des déchetteries. La benne de Dorans n'est pas concernée.

Chaque riverain sera contacté par la CAB afin de réaliser une enquête des besoins.

Un projet de création d'un nouveau centre de tri à été signé en commun entre la CAB (Communauté d'Agglomération Belfortaine) la CAPM (Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard) et le SYTEVOM (Communauté de communes du Pays d'Héricourt).

2- Travaux de voirie

Rue de la Chapelle : Remise en état par la société RAZEL. La commune avait donné en 2007 son accord pour l'utilisation de la voirie de Dorans dans le cadre du chantier TGV, sous réserve de remise en état initial.

Rue de la Charme : Quelques points de finition à réaliser.

Rue des Cerisiers : un panneau de signalisation routière « stop » sera mis en place à hauteur du n° 1 de la rue.